



Projet d'établissement de l'implantation de Petit-Thier

Pour réussir

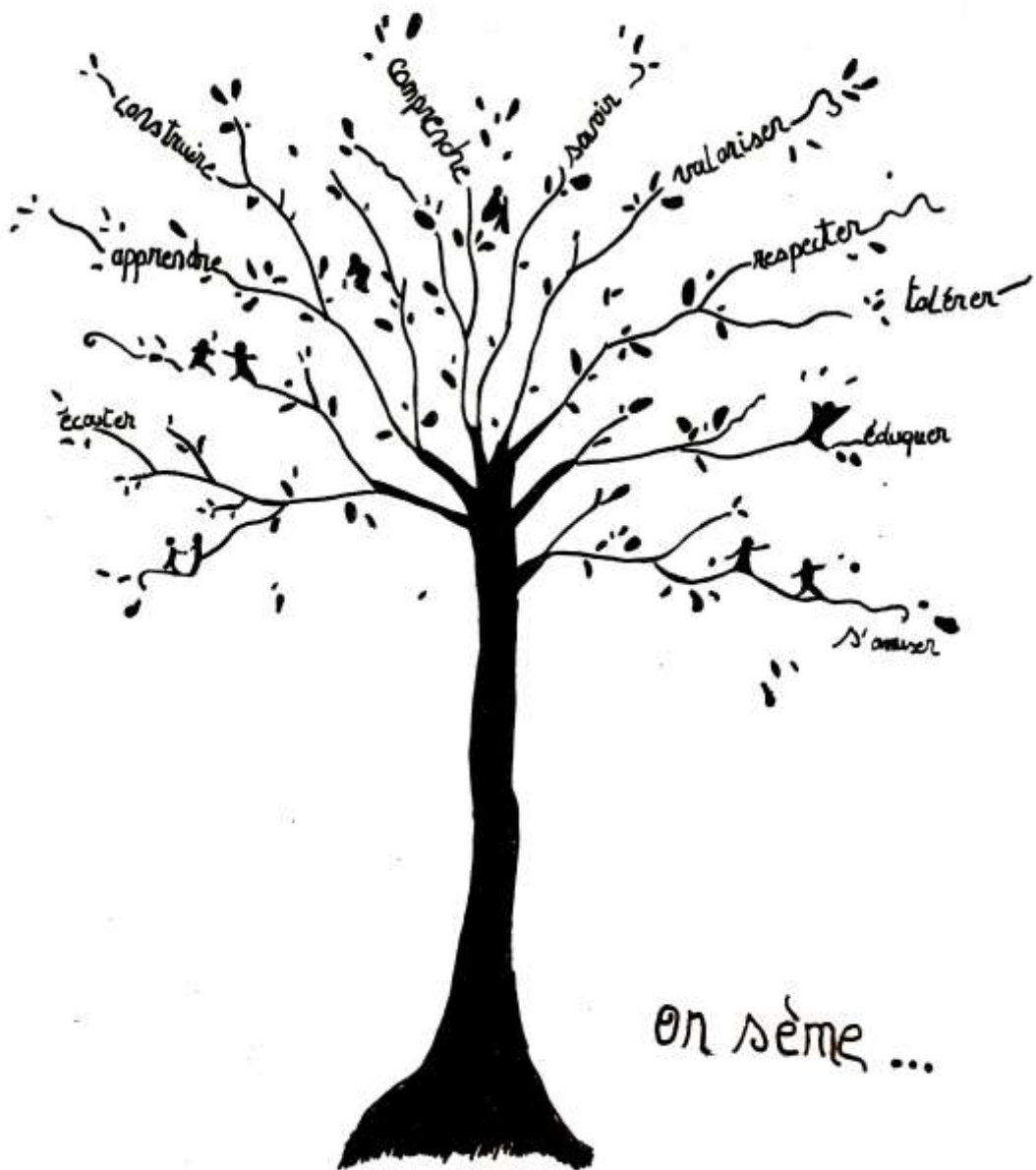


Table des matières

Préambule.....	3
Décret « Missions » du 27 juillet 1997	4
Organisation/ Horaire.....	7
Responsables	7
Nos spécificités.....	8
Axes prioritaires développés	9
Objectif prioritaire.....	13

Préambule

« Avant de prendre l'inscription d'un élève, le chef d'établissement porte à sa connaissance ainsi qu'à celle de ses parents ou de la personne investie de l'autorité parentale s'il est mineur, les documents suivants :

- ✓ le projet éducatif et le projet pédagogique du Pouvoir Organisateur ;*
- ✓ le projet d'établissement ;*
- ✓ le règlement des études ;*
- ✓ le règlement d'ordre intérieur.*

...

Par l'inscription dans un établissement, tout élève mineur et ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale en acceptent le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études.

... »

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre du 24-07-1997 modifié au 05-07-2000.

Décret « Missions » du 27 juillet 1997

Notre projet a été élaboré en équipe éducative et sur base, entre autres, des articles 6, 12 et 67 §2 de ce Décret.

Article 6

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale en intégrant ceux qui ont le plus de difficultés parmi les autres enfants.

Article 12

Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

Développer la socialisation.

Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.

Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

Article 67 §2

A la date fixée par le Gouvernement et au plus tard pour le 1^{er} septembre 2018, chaque établissement élabore un plan de pilotage pour une période de 6 ans, selon les modalités arrêtées par le Gouvernement, et comprenant notamment les points suivants :

- ✓ la stratégie déployée pour arriver à la réussite de chaque élève et lui permettre de maîtriser les apprentissages et d'atteindre les objectifs attendus ;
- ✓ la stratégie en matière de travail en équipe de l'ensemble des enseignants de l'établissement et de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux enseignants ;
- ✓ la stratégie de l'établissement en matière de formation continuée de son personnel, notamment sur les thèmes ou matières lui permettant d'offrir des soutiens spécifiques aux équipes pédagogiques et aux élèves ;
- ✓ la stratégie de l'établissement pour lutter contre l'échec scolaire, le décrochage scolaire et le redoublement ;
- ✓ la stratégie de l'établissement en matière d'insertion des outils numériques dans les apprentissages et la gouvernance de l'établissement ;
- ✓ la stratégie de l'établissement en matière d'intégration des élèves, conformément à ce qui est prévu à l'alinéa 3 du paragraphe 1er, ainsi que la stratégie en matière d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques reconnus ;
- ✓ la stratégie de partenariat et de collaboration avec les parents des élèves de l'établissement, en concertation avec le conseil de participation;
- ✓ la stratégie d'apprentissage et d'accès à la culture et à la lecture ainsi que les collaborations nouées avec les institutions culturelles et de lecture publique de la zone;
- ✓ la stratégie d'apprentissage et d'accès aux sports ainsi que les collaborations avec les institutions sportives de la zone ;
- ✓ la description, en cas d'offre d'enseignement qualifiant, des partenariats noués avec les entreprises et employeurs du secteur concerné ;
- ✓ le dispositif de prévention et de prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement et les événements d'exception ainsi que les partenariats avec les services de l'Aide à la jeunesse et de la médiation scolaire ;
- ✓ la stratégie relative notamment à la promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable ;

- ✓ la stratégie relative à l'orientation des élèves et à la promotion des outils d'orientation tout au long du parcours de chaque élève.

Organisation/ Horaire

Notre école se compose d'une classe primaire.

Actuellement, nous bénéficions d'une aide complémentaire qui nous permet de travailler avec des groupes d'élèves plus restreints, de consacrer un temps à la remédiation et de mettre en place des pratiques de différenciation.

Un service de garderie ouvert accueille les enfants le matin dès 7h30 et le soir jusque 17h30.

Des repas chauds et équilibrés sont proposés à tous nos élèves tous les mardis et vendredis sur réservation

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10	8h30-12h10
13h50-15h50	13h50-15h50		13h50-15h50	13h50-15h50

Responsables

Madame Stéphanie Heyden, Echevine de l'enseignement
0496 / 25 39 52

Madame Sandrine Winand, Directrice
080 / 21 77 79 - 0498 / 44 56 68 - sandrine.winand@vielsalm.be

Nos spécificités

Notre implantation est située dans un cadre verdoyant et sécurisant.



L'une de nos cours de récréation est dotée d'un préau qui permet aux enfants de profiter pleinement des activités extérieures quelles que soient les saisons.

L'autre est utilisée comme terrain de foot ou de basket.

Elle offre également divers jeux extérieurs tels que ballons, toboggans ...

« Un esprit sain dans un corps sain » est l'une de nos préoccupations. C'est pourquoi nous donnons la possibilité dès la maternelle de suivre des cours de natation et de vivre quotidiennement des temps consacrés à la psychomotricité.

Nous sommes conscients que nous devons éveiller très tôt les enfants à d'autres langues, d'autres cultures. Un cours d'anglais est donc proposé dès la 3M et les élèves de P5 ont la possibilité de choisir entre le cours d'anglais ou le cours d'allemand.

Développer une hygiène alimentaire est également indispensable. Nous organisons donc chaque jour une collation saine et offrons chaque semaine un fruit à chaque enfant.

Toute personne désireuse de découvrir notre école et de s'informer des activités qui sont organisées peut nous suivre sur notre page Facebook (www.facebook.com/Ecole-communale-de-Vielsalm) ou notre site internet (www.ecolescommunales-vielsalm.be)

Axes prioritaires développés

1. Citoyens responsables

Par l'élaboration de chartes de classe, de règlements avec nos élèves, nous veillons, au quotidien, à les responsabiliser, à leur faire prendre conscience de leurs droits et devoirs.

Afin de les amener à apprendre à vivre en société et respecter les autres, nous alternons régulièrement et en fonction des projets l'organisation des séquences d'apprentissages (ateliers, groupes, binômes, collectif...).

Au travers de nos actions, nous veillons à développer la solidarité, la collaboration, la coopération et la tolérance.

Par la participation à des manifestations commémoratives et actions diverses comme le Conseil des enfants, nous donnons la possibilité à nos élèves du primaire à prendre une place active dans notre société.

Soucieux de la préservation de l'environnement, nous les encourageons régulièrement, par des activités spécifiques (tri des déchets, anti gaspillage énergétique, commune propre), à adopter des comportements citoyens et écologiques.

2. Assurer tous les élèves une chance égale d'émancipation sociale

Chacun de nos élèves bénéficie de notre attention. Si besoin, un suivi est assuré par un dossier personnel qui nous permet de réfléchir en équipe aux actions à mener. Une collaboration avec des intervenants extérieurs (PMS, SAJ, logopède....) peut également être envisagée afin de pallier les difficultés rencontrées.

Afin d'assurer un partenariat avec les parents au bénéfice du bien-être et des apprentissages de nos élèves, nous organisons régulièrement et/ou à la demande (selon nos disponibilités) des rencontres avec les personnes concernées.

C'est dans un climat rassurant et chaleureux que nous veillons à ce que les réflexions qui y sont menées soient respectueuses des spécificités de chacun de nos élèves.

En fonction des demandes, des conventions avec l'enseignement spécialisé, en vue d'une intégration, peuvent également faire l'objet de notre attention. Des ajustements réfléchis pourront être alors mis en place.

Ouvrir l'enfant au monde et à la culture fait également partie de nos préoccupations. En fonction des projets, nous veillons à participer aux activités proposées par les associations et/ou organisations partenaires. Nous organisons aussi régulièrement des sorties culturelles et des classes de découvertes.

Avec la contribution de la bibliothèque communale de Vielsalm, nous permettons à tous nos élèves d'avoir un accès direct à une variété importante de livres et de ressources indispensables

C'est entre autres par ce biais que nous éveillons et favorisons le goût à la lecture.

3. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne

Nous tenons à mettre en avant les progrès de chacun de nos élèves en veillant à les valoriser. C'est pourquoi, l'erreur ne doit pas être considérée comme un frein mais un outil de réflexion. Son analyse permettra à l'enfant de s'en rendre compte, de la comprendre et ainsi de progresser dans ses apprentissages.

C'est ainsi que nos élèves pourront prendre conscience de leurs capacités et évoluer sereinement dans ce climat de confiance.

Pour que chaque enfant puisse prendre confiance en lui, nous restons aussi attentifs au développement de leur créativité. Leurs productions artistiques, langagières,... sont d'ailleurs régulièrement mises en avant lors de manifestations organisées par ou au sein de l'école : fêtes d'écoles, spectacles, gouters, marchés....

Nous restons attentifs au développement moteur et physique de chacun de nos élèves. Nous permettons donc, selon les besoins nos élèves et des projets menés, de découvrir de nouveaux sports, de participer à des journées sportives.

4. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Afin d'améliorer au quotidien et d'enrichir nos pratiques de classe, nous participons régulièrement à des conférences, à des séances d'informations et à des formations volontaires et obligatoires.

C'est en concertation que les équipes peuvent ensuite transmettre et/ou s'imprégner des informations récoltées.

La collaboration existant au sein de notre équipe permet d'assurer une cohérence dans les pratiques et la continuité des apprentissages.

Les enfants ont des profils d'apprenants différents les uns des autres, nous savons qu'il faut donc varier les moyens et les manières, le matériel, les supports d'apprentissage pour susciter leur intérêt et stimuler leur motivation. Nous essayons donc de mettre en place des stratégies d'apprentissage adaptées afin que chacun puisse évoluer.

Pour tenir compte des rythmes d'apprentissage propres à chaque enfant, l'équipe éducative peut envisager d'organiser une année complémentaire à l'intention d'un élève.

Etant donné la structure de l'école (classes à niveaux multiples), penser la différenciation se fait automatiquement. L'enfant effectuant une année complémentaire sera amené à puiser ce dont il a besoin dans les deux niveaux ou à effectuer des tâches aux difficultés intermédiaires, étant guidé pour cela par l'enseignant.

Nous veillons à rendre nos enfants acteurs de leurs apprentissages en leur proposant régulièrement des situations mobilisatrices et défis.

C'est au travers de ceux-ci que nos apprenants peuvent développer les compétences transversales propres à chaque discipline.

Pour répondre aux centres d'intérêts et aux besoins spécifiques de nos apprenants, nous restons attentifs à ce que la différenciation fasse partie intégrante de nos pratiques.

Assurée en amont, pendant et après la séquence d'apprentissage en parallèle avec l'évaluation diagnostique (partir des déjà-là, des évaluations externes non certificatives) et l'évaluation formative (en cours d'activité), elle permet d'adapter nos pratiques pour que chacun de nos élèves puisse progresser à son rythme, identifier son erreur et y remédier.

Afin de déterminer les progrès réalisés par chacun de nos élèves, nous communiquons via les bulletins les résultats obtenus lors des évaluations sommatives réalisées au terme des apprentissages visés.

Nos élèves de P2 et P4 participent aux évaluations proposées par la CTE (Commission de Travail sur les Evaluations) et nos élèves de 6^e primaire aux évaluations certificatives (CEB Certificat d'Etude de base) organisées par la FWB.

En ce qui concerne la stratégie d'établissement en matière d'insertion des outils numériques, nos écoles disposent de cyber-classes. Celles-ci permettent, de manière ponctuelle, à chaque apprenant de manipuler un outil suscitant un intérêt particulier dans la société actuelle, que ce soit pour travailler, rechercher ou même se divertir.

Nous mettons également les élèves en contact avec des appareils photographiques afin d'immortaliser leur vécu.

Objectif prioritaire

Eveil par la technologie : **Le numérique - Les moyens de communication**

L'éducation par la technologie est un cours qui se fonde sur le fait que la technologie est une discipline participant à la formation globale du jeune au même titre que les cours dits de culture générale. La technologie est un système complexe combinant des techniques particulières autour d'un procédé central. Les techniques, ce sont des machines, des enjeux, des procédés, des façons d'utiliser des matériaux, ce sont des combinaisons d'un principe scientifique avec des appareils construits pour un usage précis de ces principes.

Le cours d'éducation par la technologie participe à la formation globale de l'enfant qui lui permet de mettre en oeuvre des compétences contribuant progressivement par là au développement des différents types de pensées. Il vise l'acquisition de démarches mentales et comportementales grâce à la résolution de problèmes technologiques dans le cadre de la construction des savoirs.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'éducation par la technologie privilégie l'acquisition d'une démarche de résolution de problèmes technologiques ayant comme support un objet technique et/ou un concept technique.

Toutefois, un objet technique n'est pas une situation-problème en soi. C'est dans la mesure où il pose problème à travers des questions liées à sa conception, sa fabrication, sa mise en oeuvre, son utilisation, sa réparation et sa transformation qu'il devient le support d'une démarche didactique de résolution de problèmes.

Cette démarche s'exerce dans plusieurs domaines dont la technologie de l'information et de la communication et la technologie des systèmes qui permettent la collecte, la structuration, la manipulation, la récupération et la communication d'informations sous diverses formes.

Buts

- Découverte de différents moyens numériques
- Eduquer aux médias
- Communiquer, développer son esprit critique, favoriser l'expression

Actions envisagées

- Visite d'une imprimerie
- Découverte de la presse
- Découverte du TBI
- Accueil d'un journaliste et d'un photographe
- Ecriture d'un article
- Utilisation d'un appareil photo numérique
- Utilisation d'une imprimante
- Formation aux outils numériques
- ...